



ACTIVER LES PLANS D'ACTION POUR LA RELANCE VERTE EN AFRIQUE PAR DES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE ET DES APPROCHES DU CAPITAL NATUREL

© Kerit Andreasen / WWF-Germany

Promotion de
l'économie verte
et valorisation
du capital naturel
en Afrique



UN 
**environnement
programme**

WCMC



GREEN GROWTH
Knowledge Partnership

Cette note d'information a été préparée pour l'initiative Intégration du Capital Naturel dans le Financement du Développement en Afrique (NC4-ADF) menée par la Banque Africaine de Développement (BAD), le Partenariat pour la Connaissance de la Croissance Verte (GGKP) et le Fonds Mondial pour la Nature (WWF) par : Steven King (PNUE-WCMC), Qian Feng (PNUE-WCMC), Hashim Zaman (PNUE-WCMC), Kiruben Naicker (PNUE-WCMC) et James Vause (PNUE-WCMC).

Les auteurs sont très reconnaissants à l'équipe de travail de la NC4-ADF dirigée par Innocent Onah (BAD), Sun Cho (GGKP) et Durrel Halleson (WWF), ainsi qu'à l'équipe d'experts des trois organisations - Peter Scheren (WWF International), Alima Taju (WWF Mozambique), Koeun Lee (GGKP), Ela Mesinovic (GGKP), Patricia Baptista (BAD), Cesar Tique (BAD) et Nkoanyane Cornelius Sebutsoe (BAD) pour leur contribution aux études de cas et leurs commentaires sur les versions préliminaires de la note.

L'initiative NC4-ADF a été supervisée sous la direction des coprésidents, John Maughan, Coordinateur par intérim du Secrétariat (GGKP) et Vanessa Ushie, Directrice par intérim du Centre Africain de Gestion des Ressources Naturelles et d'Investissement (BAD). Sa vision a été définie par Prof. Kevin Chika Urama, économiste en Chef et Vice-Président du Complexe de Gouvernance Economique et de Gestion des Connaissances (BAD), à la suite du travail de collaboration du groupe d'experts sur le capital naturel du GGKP.

L'initiative NC4-ADF et la présente note technique ont été mises en œuvre et élaborées grâce au soutien généreux de la Fondation MAVA pour la Nature et du Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Economique et du Développement (BMZ), par l'intermédiaire de l'Agence Allemande de Coopération Internationale (GIZ).

Note sur le NC4-ADF - Intégration du Capital Naturel dans le Financement du Développement en Afrique

En 2020, la Banque Africaine de Développement (BAD) et le Partenariat pour la Connaissance de la Croissance Verte (GGKP) ont joint leurs forces à celles du Fonds Mondial pour la Nature (WWF) et de l'équipe de l'Economie de la Nature (E4N) pour lancer l'initiative Intégration du Capital Naturel dans le Financement du Développement en Afrique (NC4-ADF) afin de jeter les bases de l'intégration du capital naturel dans le financement du développement en Afrique. Au cours des dernières années, nous avons travaillé sur des activités clés, y compris la production de preuves pour l'intégration du capital naturel dans les opérations de financement du développement de la BAD, la priorisation du rôle du capital naturel dans la reprise post-COVID19 de l'Afrique, la convocation des BMD signataires pour développer une vision commune pour l'intégration des solutions basées sur la nature en soutien à la Déclaration Conjointe des BMD sur la Nature publiée lors de la COP26 en 2021.





© Kyle LaFerriere / WWF-US

LE CONTEXTE AFRICAIN

La pandémie de COVID-19 a eu de graves répercussions sur les économies et les moyens de subsistance en Afrique. Ces effets continuent d'être exacerbés par le changement climatique et le conflit entre la Russie et l'Ukraine, qui menace la sécurité alimentaire et énergétique. De façon collective, l'on estime que ces effets auront poussé 1,8 million d'Africains dans une extrême pauvreté à la fin de 2022, et 3,9 millions de personnes d'ici à la fin de 2023¹. Cumulativement, ces difficultés ont conduit à la perte d'acquis durement gagnés en matière de développement, en compromettant les engagements pris par l'Afrique, notamment les Objectifs de développement durable, l'Agenda 2063 et l'Accord de Paris².

Cependant, l'Afrique dispose d'une richesse en capital naturel et d'un potentiel de Solutions fondées sur la Nature pour améliorer le stock de capital naturel, en mettant à disposition une base renforcée et durable pour une reprise économique verte après la COVID-19. Cette relance répond aux défis antérieurs et postérieurs à la COVID-19 afin d'améliorer le bien-être humain et l'équité sociale, tout en réduisant considérablement les risques environnementaux et les pénuries écologiques. **Le Plan d'action de l'Union africaine pour la relance verte (2021-2027)**³, un plan d'action global de haut niveau, offre une vision continentale pour relever les défis de la relance post-COVID-19, et du changement climatique en Afrique. À travers des interventions en matière de biodiversité et de solutions fondées sur la nature, le Plan d'action vise les objectifs suivants :

1. Renforcer et soutenir la mise en œuvre d'un bon nombre **d'initiatives destinées à lutter contre la dégradation de l'habitat.**
2. Soutenir **le développement et la gestion des parcs nationaux et autres zones protégées.**

3. Renforcer l'engagement à fournir des **ressources adéquates pour lutter contre les facteurs de désertification, de dégradation des sols et de sécheresse** et soutenir les programmes existants tels que la Grande Muraille Verte pour le Sahara, le Sahel et l'Afrique australe.
4. Élaborer et améliorer les mécanismes de **protection de l'environnement océanique pour soutenir la biodiversité, la résilience climatique et l'économie bleue.**
5. **Accroître l'ambition politique en matière de solutions fondées sur la nature pour lutter contre le changement climatique.** Cette intervention est également liée aux solutions fondées sur la nature pour l'atténuation du changement climatique et au domaine prioritaire du financement climatique du Plan d'action pour la relance verte.
6. Soutenir le **développement et l'application d'outils permettant de mieux intégrer la nature et le capital naturel**, y compris la biodiversité, dans les stratégies et plans de relance et de développement nationaux, sectoriels et urbains.



© Juha-Pekka Kervinen / WWF

1 <https://www.afdb.org/en/knowledge/publications/african-economic-outlook>

2 <https://au.int/en/documents/20210715/african-union-green-recovery-action-plan-2021-2027>

3 https://wwfint.awsassets.panda.org/downloads/african_union_green_recovery_action_plan___2021.pdf

Des Solutions fondées sur la Nature sont explicitement reconnues comme un domaine d'intervention prioritaire du Plan d'action. En effet, ces solutions offrent potentiellement des avantages en termes de développement économique et de bien-être social, tout en relevant des défis spécifiques, notamment l'amélioration de l'approvisionnement en eau. Il a été démontré qu'elles créent des opportunités d'emploi pour les plus vulnérables, tout en offrant des avantages connexes en matière d'adaptation au changement climatique, d'atténuation et de biodiversité. En offrant ces avantages très diversifiés, les interventions utilisant des solutions fondées sur la nature peuvent attirer des financements provenant de sources variées. Lorsqu'elles s'inscrivent dans plusieurs programmes, par exemple l'adaptation au changement climatique, l'atténuation, et la biodiversité, elles peuvent susciter l'intérêt et le financement de bailleurs de fonds potentiels ayant des intérêts fondamentaux différents, notamment dans le contexte du financement du climat et de la conservation de la nature. Les banques multilatérales de développement ont également reconnu l'importance desdites solutions pour une relance verte après la crise de COVID-19. Ces opportunités de financement collectives mettent en exergue leur potentiel à contribuer à la mobilisation et à l'amélioration du financement pour activer le Plan d'action de l'Union africaine pour la relance verte en diversifiant les bailleurs de fonds potentiels. Elles constituent ainsi une partie essentielle de la boîte à outils pour activer la reprise verte en Afrique après la pandémie de COVID-19.

Afin d'accroître la sensibilisation aux rôles que les solutions fondées sur la nature et les approches liées au capital naturel peuvent jouer dans la reprise verte, le programme « Capital naturel pour le financement du développement en Afrique » (NC4-ADF)⁴, en collaboration avec la Commission de l'Union africaine (CUA) et le Centre de collaboration régionale de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques basé à Kampala (Ouganda), a organisé une série de webinaires sur le thème suivant : « *Mainstreaming Natural Capital in Africa's post COVID-19 Development Agenda* ». S'appuyant sur ces discussions, le présent **document d'orientation** donne un aperçu des concepts clés relatifs au capital naturel et aux solutions fondées sur la nature pour mieux orienter la mise en œuvre pratique d'une relance verte en Afrique, en ciblant ses décideurs politiques et un public plus large. Elle présente les principaux points d'entrée pour les solutions fondées sur la nature dans l'activation de la reprise verte, comme indiqué dans le Plan d'action pour la relance verte de l'Union africaine. Elle présente également des Études de cas des interventions réussies en Afrique, afin de sensibiliser au rôle que ces solutions fondées sur la nature peuvent jouer dans la relance verte. Elle propose ensuite quelques actions clés pouvant être mises en œuvre pour exploiter leur potentiel d'activation de la relance verte en Afrique (résumé dans l'encadré 1).



ENCADRÉ 1: COMMENT TRANSPOSER LES INTERVENTIONS LIÉES AUX SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE À UNE PLUS GRANDE ÉCHELLE POUR ACTIVER LA RELANCE VERTE EN AFRIQUE.

- Faire connaître ces solutions en tant qu'alternatives viables aux solutions traditionnelles d'infrastructures grises
- Bâtir une base de connaissances du capital naturel pour concevoir et mettre en œuvre les solutions fondées sur la nature.
- Créer une réserve de projets « bancables » en fonction des multiples avantages qu'ils offrent.
- Obtenir des financements de sources multiples pour s'assurer que les solutions fondées sur la nature offrent des avantages.
- Une bonne gouvernance renforcera la confiance et assurera la réussite des solutions fondées sur la nature pour l'activation de la relance verte.

⁴ La NC4-ADF est une initiative conjointe de la Banque africaine de développement, de la Plateforme de connaissances sur la croissance verte, du Fonds mondial pour la nature et du Partenariat Economics for Nature, qui se sont associés au WWF et à Economics for Nature (E4N) pour intégrer le capital naturel dans le financement du développement en Afrique. Pour en savoir plus sur cette initiative, veuillez consulter le site suivant <https://www.greengrowthknowledge.org/initiatives/NC4-ADF>

CAPITAL NATUREL ET SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE



Le capital naturel est le stock de ressources naturelles qui génère un flux d'avantages pour les populations. On estime qu'il représente 30 à 50 % de la richesse totale du continent africain et soutient des millions de moyens de subsistance en Afrique⁵. La Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (CMAE) affirme que le capital naturel est à la base de l'économie des États membres et sert de passerelle vers la création de richesses pour la réalisation des Objectifs de développement durable et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine⁶.

Une façon courante de décrire les composantes renouvelables ou « vivantes » du capital naturel est de les considérer comme des écosystèmes (par exemple, les forêts, les terres humides, les terres cultivées) dans les paysages. Le concept d'écosystème fait référence à une communauté d'espèces et à leur environnement non vivant agissant comme une unité fonctionnelle. Ces fonctions conduisent à la fourniture de services écosystémiques, qui sont les contributions des écosystèmes aux avantages économiques et au bien-être social au sens large (par exemple, la régulation du climat mondial, l'atténuation des inondations et l'approvisionnement des cultures)⁷.

Ces approches dites du capital naturel reconnaissent et intègrent la valeur des écosystèmes et des services qu'ils fournissent dans la prise de décision et peuvent entraîner des changements dans les politiques et/ou décisions d'investissement⁸. Elles sont de plus en plus souvent mises en œuvre pour des solutions fondées sur la nature. Il s'agit d'actions visant à protéger, conserver, restaurer, utiliser durablement et gérer les écosystèmes afin d'en tirer des avantages qui répondent aux défis sociaux, économiques et environnementaux⁹. Les approches fondées sur le capital naturel visent à améliorer la conception des interventions en matière de développement en indiquant les options permettant d'atteindre les objectifs de développement par le biais des services écosystémiques. Ces options peuvent être mises en œuvre dans le cadre des solutions fondées sur la nature.

Les solutions fondées sur la nature sont considérées comme favorisant une approche de planification plus intégrée, qui reconnaît les synergies entre les objectifs de développement environnemental, économique et social et atténue les compromis. Cette approche est illustrée dans la figure 1, qui montre comment les solutions fondées sur la nature peuvent contribuer à la réalisation des ODD.

5 <https://africa.panda.org/?32622/Africa-in-the-context-of-COVID-19>

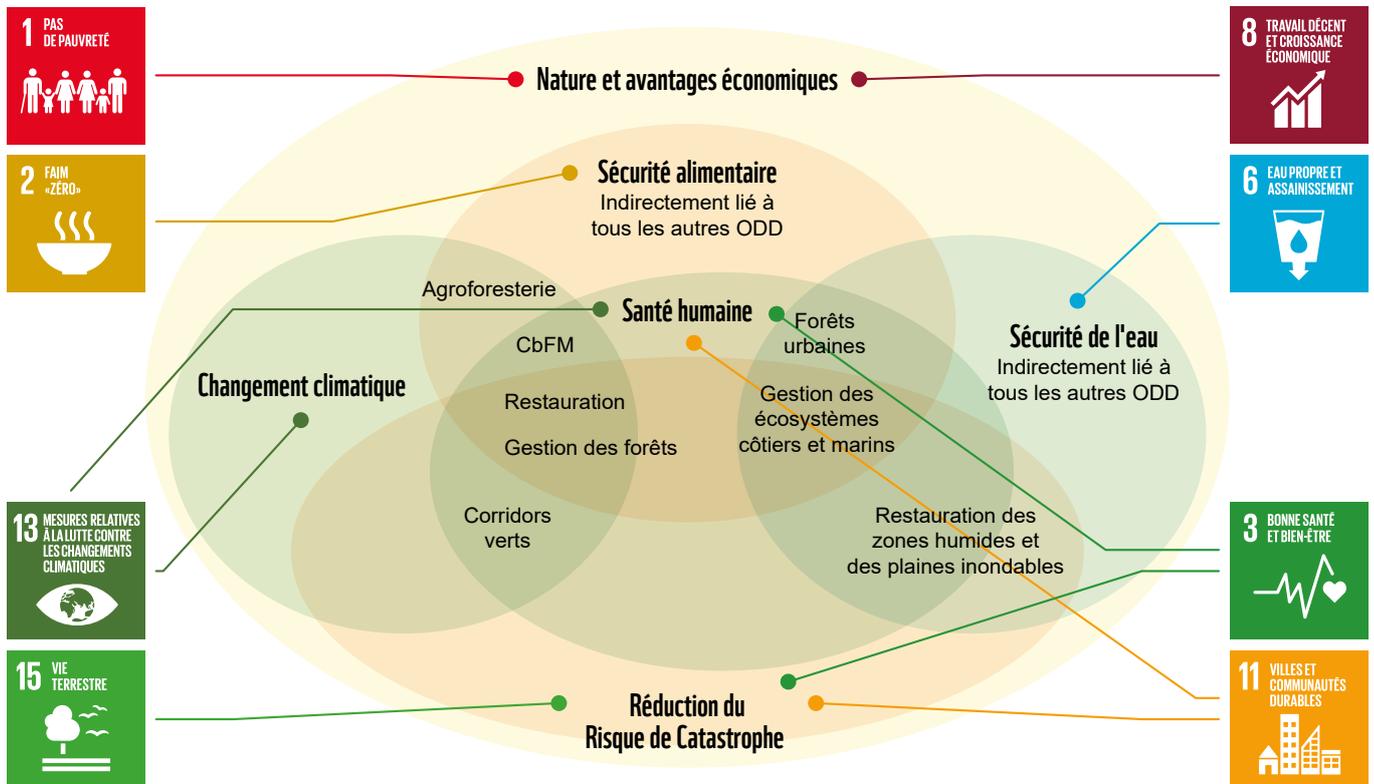
6 <https://www.unep.org/news-and-stories/story/africas-natural-capital-gateway-finance-its-development>

7 https://seea.un.org/sites/seea.un.org/files/documents/EA/seea_ea_white_cover_final.pdf

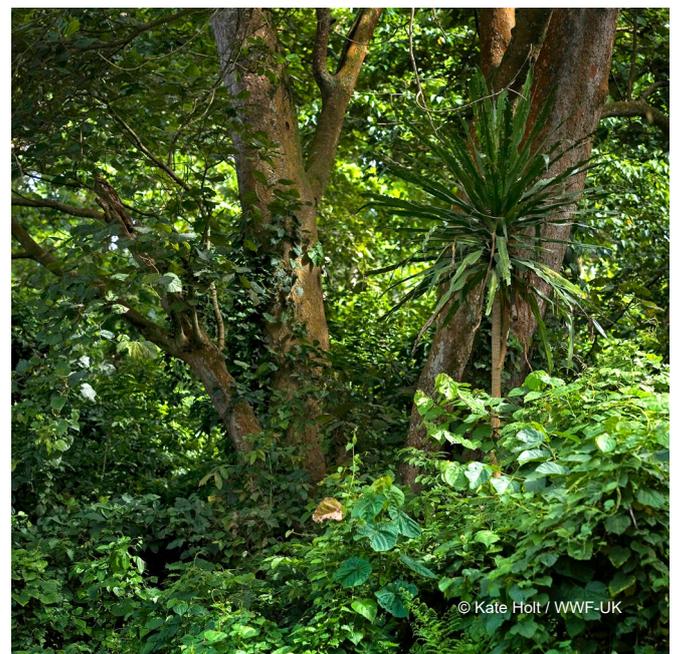
8 <https://www.stapgef.org/resources/advisory-documents/natural-capital-approaches>

9 UNEA. 2022. « Résolution adoptée par l'Assemblée des Nations unies pour l'environnement le 2 mars 2022 : Solutions fondées sur la nature pour soutenir le développement durable »

Figure 1. Défis de société et interventions reposant sur des solutions fondées sur la nature et leurs liens d'interdépendance avec les ODD¹⁰



La figure 1 montre un exemple de la manière dont l'agroforesterie peut apporter des avantages économiques tout en contribuant à la sécurité alimentaire, à l'adaptation au changement climatique et l'atténuation. De même, la restauration des zones humides peut assurer la sécurité de l'eau tout en contribuant à la réduction des risques de catastrophe et ceux associés à la santé humaine. Les solutions fondées sur la nature sont également de plus en plus reconnues comme offrant des alternatives efficaces aux solutions d'infrastructure artificielles, d'ingénierie humaine ou grises¹¹ qui ont traditionnellement été mises en œuvre en réponse aux défis liés au développement. Elles sont reconnues pour leur potentiel à créer de nouvelles opportunités commerciales, des emplois et à améliorer le bien-être humain¹².



10 https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---edemp/documents/publication/wcms_757823.pdf

11 <https://royalsocietypublishing.org> > doi > rsta.2019.0204

12 https://www3.weforum.org/docs/WEF_The_Future_Of_Nature_And_Business_2020.pdf

COMMENT LES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE PEUVENT ACTIVER LA RELANCE VERTE EN AFRIQUE : ÉTUDES DE CAS

Les interventions reposant sur de telles solutions du Plan d'action de l'Union africaine pour la relance verte sont un élément clé pour parvenir à une reprise verte durable en Afrique. Elles offrent le potentiel de générer des rendements économiques à long terme en disponibilisant le capital naturel dont dépendent les moyens de subsistance. Elles tendent également à créer un nombre relativement élevé d'emplois, car une grande partie du travail des actions menées sur le terrain est à forte intensité de main-d'œuvre¹³. Ces emplois peuvent souvent bénéficier aux plus vulnérables, qui en ont le plus besoin. Comme ces solutions fondées sur la nature peuvent offrir de multiples avantages liés à la santé, à la sécurité alimentaire et hydrique, elles peuvent atténuer les coûts de santé futurs, améliorer la productivité et réduire la dépendance à l'égard des importations, entraînant ainsi des bénéfices partagés économiques et sociaux à long terme¹⁴.

Plusieurs études de cas très médiatisées démontrant la réussite des solutions fondées sur la nature, tant en termes de réalisation de leur objectif principal que de production de bénéfices connexes importants, pourraient contribuer à l'activation de la reprise verte.

Comme le montre le tableau ci-dessous, les domaines d'intervention des études de cas correspondent tous aux actions clés fondées sur la nature et proposées dans le Plan d'action de l'UA pour la relance verte.

Le programme *Working for Water* (WfW) d'Afrique du Sud est un excellent exemple de solutions fondées sur la nature pour le secteur de l'eau et il est reconnu comme l'un des programmes de gestion intégrée des terres les plus efficaces au monde¹⁵.

Lancé en 1995, le programme WfW nettoie les bassins hydrographiques, montagneux et les zones riveraines pour dégager les plantes exotiques envahissantes. Ces plantes ont tendance à utiliser beaucoup plus d'eau que la végétation naturelle, la rendant ainsi indisponible pour d'autres usages. On estime que l'élimination des plantes exotiques envahissantes sur les berges des rivières a augmenté le débit des cours d'eau de près de 46 millions de m³ par an¹⁶. Depuis 2017, le programme WfW soutient 50 000 emplois chaque année, dont plus de la moitié en faveur des personnes vulnérables et défavorisées.



Image des communautés locales participant dans le Programme Working for Water en Afrique du Sud

13 https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---edemp/documents/publication/wcms_757823.pdf

14 https://wwfafrica.awsassets.panda.org/downloads/africa_covid_hr.pdf?32622/Africa-in-the-context-of-COVID-19

15 <https://www.greeneconomycoalition.org/news-and-resources/working-for-water-in-south-africa>

16 <https://doi.org/https://doi.org/10.1016/j.ecolecon.2007.12.024>

Le programme WfW d'Afrique du Sud est l'une des nombreuses **initiatives de restauration des écosystèmes** en Afrique, pouvant servir d'inspiration ailleurs pour une mise à l'échelle et une mise en œuvre. La restauration des écosystèmes étant généralement une activité à forte intensité de main-d'œuvre, elle offre un moyen de faire face à la crise de l'emploi consécutive à la pandémie de COVID-19. Le programme WfW est une intervention financée par l'État, qui travaille en partenariat avec les communautés locales, auxquelles il fournit des emplois et des avantages à l'échelle de la communauté grâce à l'amélioration de la disponibilité de l'eau, et avec d'autres ministères, notamment ceux des forêts, de la pêche et de l'environnement, de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, les départements provinciaux de l'agriculture, de la conservation et de l'environnement, les fondations de recherche et les entreprises privées¹⁷.

De même, le *Greater Cape Town Water Fund* a réalisé une analyse de rentabilité pour la mise en œuvre de projets d'élimination de plantes exotiques envahissantes afin d'améliorer l'approvisionnement en eau de la ville, ceci montre comment de multiples partenaires et des intérêts financiers plus larges peuvent soutenir de telles initiatives. Nature Conservancy décrit les fonds pour l'eau comme « des organisations qui conçoivent et améliorent les mécanismes de financement et de gouvernance qui unissent les acteurs publics, privés et de la société civile autour d'un objectif commun de contribuer à la sécurité de l'eau grâce à des solutions fondées sur la nature et à une gestion durable des bassins hydrographiques »¹⁸. Ils fonctionnent en incitant les utilisateurs d'eau en aval à contribuer à un fonds qui est géré de manière à générer des revenus qui sont investis dans la protection et la restauration des bassins versants en amont afin d'accroître l'approvisionnement en eau. Les utilisateurs peuvent être publics ou privés, ce qui signifie que les fonds pour l'eau peuvent mettre en commun les ressources de plusieurs groupes de parties prenantes ayant des intérêts dans la recherche des mêmes résultats.

L'Initiative de la Grande Muraille Verte (GMV) du Sahel est l'une des interventions liées aux solutions fondées sur la nature à l'échelle continentale mises en avant dans le Plan d'action de l'Union africaine pour la relance verte, qui vise à renforcer la sécurité des **ressources pour lutter contre les facteurs de la désertification, de la dégradation des terres et de la sécheresse**. Alors que l'expansion du désert du Sahara dans le Sahel menace la sécurité alimentaire et hydrique de cette région d'Afrique, l'Initiative mondiale pour l'eau vise à enrayer ce phénomène en restaurant 100 millions d'hectares de terres. Collectivement, cela devrait permettre de régler les défis liés à la sécurité alimentaire de 20 millions de personnes, de créer 350 000 emplois et de séquestrer 250 millions de tonnes de carbone à l'horizon 2030¹⁹. À ce jour, 12 millions d'arbres ont été plantés au Sénégal ; 5 millions d'hectares de terres dégradées ont été restaurés au Nigeria ; 3 millions d'hectares de terres ont

été réhabilitées au Burkina Faso, 15 millions d'ha de terres dégradées ont été restaurés en Éthiopie et 5 millions d'ha de terres dégradées ont été restaurés au Niger. La restauration des terres au Niger a permis de produire 500 000 tonnes de céréales supplémentaires par an, une quantité suffisante pour nourrir 2,5 millions de personnes²⁰. L'encadré 2 présente un exemple connexe de solutions fondées sur la nature mis en œuvre dans le cadre du programme de développement de l'agriculture familiale au Niger.

ENCADRÉ 2 : PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE FAMILIALE POUR L'AMÉLIORATION DE LA PRODUCTIVITÉ ET DE LA RÉSILIENCE DES PETITES EXPLOITATIONS AGRICOLES AU NIGER²¹.

Les terres agricoles de la zone du projet, utilisées par 240 000 ménages agricoles, ont été dégradées par l'érosion, rendant les communautés locales vulnérables à l'insécurité alimentaire. Le programme de développement de l'agriculture familiale a été lancé pour résoudre ce problème à travers des solutions fondées sur la nature. Les objectifs généraux sont de contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle durable et à l'amélioration de la résilience des ménages en milieu rural dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder. Les avantages connexes comprennent l'atténuation du changement climatique, la création d'emplois, la protection des écosystèmes et l'amélioration de la biodiversité. Le projet a été appuyé par un financement du gouvernement national, du gouvernement italien, du FIDA, du Fonds pour l'environnement mondial et du Fonds de l'OPEP. Ces interventions fondées sur la nature comprenaient des techniques traditionnelles Zai de conservation de l'eau en éliminant les plantes envahissantes, en plantant des essences locales, en érigeant des demi-lunes pastorales, des cordons pierreux, ou diguettes anti-érosion, en plantant des haies vives et en creusant des fosses dans les terres dégradées. Ces mesures ont été adoptées par 50 à 85 % des communautés ciblées, entraînant ainsi une augmentation d'environ 40 % du rendement des cultures irriguées. La gestion des pépinières a permis aux femmes de générer des revenus supplémentaires pour acheter du petit bétail, et améliorer la nutrition des familles. Le projet a contribué à l'atténuation du changement climatique en séquestrant 1,2 tCO₂e par hectare et par an.

17 <https://www.dffe.gov.za/projectsprogrammes/wfw#:~:text=WfW%20currently%20runs%20over%20300,or%20burning%20invading%20alien%20plants.>

18 <https://waterfundstoolbox.org/>

19 https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---edemp/documents/publication/wcms_757823.pdf

20 <https://www.greatgreenwall.org/results>

21 https://www.ifad.org/documents/38714170/40213192/asap_technical_nature_based_solutions.pdf/a59a082f-0694-4e9a-0079-2f4385957cfa?t=1634885949021%20pp%2052-56

L'initiative GMV est un effort de collaboration extraordinaire, d'une ampleur sans précédent, elle mobilise la participation de plus de 20 pays partenaires africains et un large éventail de partenaires internationaux²². L'approche multipartite a permis de débloquent des financements provenant de nombreuses sources. En 2021, à l'occasion du *One Planet Summit* pour la biodiversité qui a été organisé à Paris, le Forum d'investissement de la Grande Muraille Verte a été organisé sous le haut patronage des présidents de la France et de la Mauritanie, du président de la Commission de l'Union Africaine.

Le Forum d'investissement de la Grande Muraille Verte est un bon exemple de la **reconnaissance par les parties prenantes de la nécessité de renforcer l'ambition politique d'exploitation de solutions fondées sur la nature face au changement climatique**, comme le souligne le Plan d'action pour la relance verte. Ce forum a permis d'enregistrer des promesses de financement de l'ordre de 19 milliards d'USD pour le programme GMV 2020-2025, notamment de la part du Fonds vert pour le climat, du Fonds pour l'environnement mondial, du Fonds international de développement agricole et d'une série d'institutions de financement du développement multilatérales et bilatérales, dont la Banque africaine de développement et la Banque mondiale²³. Une promesse d'un montant de 2,5 milliards d'euros a également été faite par *Natural Capital Investment Alliance* pour un investissement dans les chaînes de valeur et une participation aux efforts de neutralité de la dégradation des terres. Le Forum a également abouti à la création de l'Accélérateur de la GMV, hébergé par la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD), pour la mise en place d'un système harmonisé de suivi et d'évaluation, publier un rapport annuel sur l'état d'avancement et organiser une réunion annuelle de suivi regroupant toutes les parties prenantes.

Le Plan d'action de l'Union africaine de la relance verte souligne également que **le développement et la gestion des parcs nationaux et d'autres aires protégées** constituent une intervention clé fondées sur la nature pour la relance verte. L'encadré 3 donne un exemple de la manière dont les comptes liés au capital naturel ont été utilisés pour planifier le tourisme axé sur la nature dans le cadre de la relance verte du Rwanda.

Protection de l'environnement océanique pour soutenir la biodiversité, la résilience climatique et l'économie bleue. Le projet Mikoko Pamoja est le premier projet de marché du carbone bleu au monde. Il s'agit d'un projet de solutions fondées sur la nature dirigé par la communauté dans la baie de Gazi, au Kenya, qui protège 107 hectares de forêt de mangrove naturelle et l'expansion des aires boisées en plantant 2 000 arbres par an.

ENCADRÉ 3 : TOURISME AXÉ SUR LA NATURE, AIRES PROTÉGÉES ET RELANCE VERTE AU RWANDA²⁴.

Ce tourisme est au centre du plan de relance du Rwanda. Les services du tourisme constituent de loin la plus grande source étrangère de revenus économiques, représentant 498 millions d'USD en 2019, soit 10 fois la valeur de 1998. Une grande partie de cette somme repose sur le tourisme axé sur la nature dans les aires protégées et lié à des espèces emblématiques, notamment le Gorille oriental. Il n'y aurait pas de tourisme axé sur la nature sans la conservation de la biodiversité, c'est pourquoi celle-ci présente de grands avantages économiques pour le Rwanda. Les revenus du tourisme au Rwanda se sont effondrés en 2020, comme partout dans le monde. Les comptes de capital naturel (CCN) ont joué un rôle de premier plan dans l'élaboration du plan de relance du Rwanda, en fournissant les éléments nécessaires pour assurer la protection des écosystèmes en démontrant le lien avec le développement économique (Benitez et al., 2021). Avec les données relatives à la comptabilisation du capital naturel, le gouvernement rwandais a estimé l'investissement nécessaire pour maintenir et restaurer l'environnement dans l'objectif de garantir un retour du tourisme axé sur la nature aux niveaux d'avant la COVID-19 et continuer à croître, tout en fournissant d'autres services écosystémiques, notamment la séquestration du carbone. Les ressources financières nécessaires à la gestion et à la restauration de l'environnement pour obtenir des avantages environnementaux et économiques à long terme ne sont pas pleinement mobilisées, mais les comptes et le plan d'action fournissent une base solide pour la recherche de ressources supplémentaires auprès des donateurs et d'autres investisseurs.



22 <https://www.greatgreenwall.org/partners>

23 https://static1.squarespace.com/static/564a15a0e4b0773edf86e3b4/t/6152fd627c3b34be41dbe29/1632828805698/Technical+brief+GGWA+sept21_clean.pdf

24 <https://www.pbl.nl/sites/default/files/downloads/pbl-2021-greening-the-recovery-to-make-it-last-4458.pdf>



Les avantages de l'atténuation du changement climatique sont estimés à 2 500 tonnes de CO₂ par an, qui proviennent des actions de déforestation et de dégradation évitées, ainsi que de nouvelles plantations. Le projet offre également des avantages sociaux au niveau local, liés aux services écosystémiques de protection des côtes, à l'habitat d'élevage pour la pêche locale et la purification de l'eau. La protection de l'habitat naturel présente des avantages connexes substantiels pour la biodiversité.

Elle permettra d'augmenter les revenus de la communauté locale grâce aux crédits carbone et à d'autres activités génératrices de revenus telles que l'apiculture et l'écotourisme. Un système de suivi et de vérification est intégré à la conception de ce projet, afin de présenter aux investisseurs les bénéfices de l'atténuation du changement climatique. Mené par une organisation communautaire enregistrée, le processus de suivi et de vérification rend compte de l'impact socio-économique, environnemental et de la biodiversité à l'aide d'une série d'indicateurs écologiques, ce qui permet d'éclairer et d'améliorer les avantages futurs du projet.

Développement et application d'outils pour mieux intégrer la nature et le capital naturel dans la relance verte en Afrique. L'encadré 3 donne un exemple d'utilisation des comptes nationaux du capital naturel pour éclairer la planification de la relance du secteur du tourisme au Rwanda. La compilation de ce type de comptes aux niveaux national ou infranational peut contribuer à l'identification des opportunités de solutions fondées sur la nature et plaider en faveur des financements publics et privés.

Parallèlement, la comptabilité du capital naturel peut également aider les décideurs politiques à intensifier l'utilisation des solutions fondées sur la nature dans le contexte de la gestion de l'environnement naturel au sens large.

L'encadré 4 présente une étude de cas sur la manière dont ces types de comptes sont utilisés pour orienter l'investissement en Solutions fondées sur la Nature en Afrique du Sud.

ENCADRÉ 4 : ÉCLAIRER LE DOSSIER D'INVESTISSEMENT POUR LES INTERVENTIONS DE PROTECTION ET DE RESTAURATION DES ÉCOSYSTÈMES EN AFRIQUE DU SUD À L'AIDE DES COMPTES DE CAPITAL NATUREL.

L'évaluation nationale de la biodiversité (NBA) de l'Afrique du Sud en 2018 souligne que sa biodiversité offre de multiples avantages, mais près de la moitié des types d'écosystèmes sont menacés et environ un tiers de ces écosystèmes ne sont pas protégés²⁵. Le défi de la dégradation des écosystèmes a également été mis en évidence dans le bassin de la rivière Thukela, au KwaZulu Natal, avec une incidence sur les options de subsistance des communautés rurales. L'Afrique du Sud dispose d'un système statistique national bien développé et a institutionnalisé l'utilisation du Système de comptabilité économique et environnementale des Nations Unies, qui est une norme mondiale pour produire des comptes de capital naturel. À cet effet, *Statistics South Africa* a publié des comptes nationaux pour les rivières, les terres et les zones terrestres, ainsi que des comptes pour les aires protégées. Ces comptes éclairent déjà les investissements destinés à l'infrastructure écologique qui font référence aux écosystèmes qui fournissent des services, reflétant l'idée d'investir dans les solutions fondées sur la nature, et non pas dans des solutions d'infrastructure construites. Le compte monétaire des services écosystémiques pour le bassin de la rivière Thukela plaide en faveur de la protection et de la restauration des écosystèmes par rapport à d'autres interventions de restauration plus coûteuses. Les résultats montrent un retour sur investissement de 1,7 x dans la restauration des écosystèmes. L'élimination des espèces exotiques envahissantes dans le bassin versant devrait permettre d'éviter des pertes de ressources en eau d'une valeur de 39 millions USD d'ici 2030²⁶. Cette étude de cas montre comment l'investissement dans la connaissance du capital naturel sur une série d'années peut directement éclairer les politiques et l'investissement dans les solutions fondées sur la nature, ainsi que le suivi des résultats desdits investissements.

²⁵ <http://hdl.handle.net/20.500.12143/6362>

²⁶ final_kzn_scenario_analysis_report_160621 (1).pdf

COMMENT PROCÉDER À LA MISE À L'ÉCHELLE DES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE POUR L'ACTIVATION DE LA RELANCE VERTE EN AFRIQUE

Les études de cas présentées dans la section précédente soulignent la raison pour laquelle les solutions fondées sur la nature (ou SfN) sont des investissements attractifs pour une économie verte. Comme elles sont souvent à forte intensité de main-d'œuvre, les solutions fondées sur la nature peuvent rapidement offrir d'importants moyens de subsistance, ainsi qu'une amélioration de la production économique dans des secteurs clés de l'économie en Afrique, notamment l'agriculture, le tourisme vert et l'eau. Ces secteurs offrent des avantages connexes clés qui peuvent faire face à des risques sociaux et environnementaux plus larges liés à la sécurité alimentaire et hydrique, au changement climatique et à la perte de biodiversité. Par conséquent, les étapes d'action clés suggérées pour accélérer la mise en œuvre des solutions fondées sur la nature en Afrique sont présentées ci-dessous.

Développer les connaissances sur le capital naturel de l'Afrique et les avantages qu'il procure contribuera à identifier de nombreuses possibilités offertes par des solutions fondées sur la nature pour activer la relance verte. Le développement des capacités à plusieurs niveaux pour comprendre et utiliser ces connaissances sera également essentiel pour la mise à l'échelle des solutions fondées sur la nature et permettra d'éclairer leur conception.

Des sauvegardes et des normes pour les solutions fondées sur la nature peuvent renforcer la qualité de leur conception et de leur mise en œuvre. La norme mondiale de l'Union internationale pour la conservation de la nature pour les solutions fondées sur la nature fournit un guide pour la conception de projets liés aux SfN²⁷. Cette norme vise à doter les utilisateurs d'un cadre pour concevoir et vérifier que lesdites solutions produisent les résultats souhaités.

Elle souligne l'importance d'intégrer le processus de suivi et d'évaluation (S&E) dans les projets liés aux SfN. Ceci est essentiel pour indiquer la réussite et renforcer la confiance pour une adoption élargie, comme le montre le projet Mikoko Pamoja au Kenya.

Pour attirer des financements, les projets liés aux solutions fondées sur la nature doivent être conçus de manière à être « **bancables** ». En termes simples, un projet lié aux SfN est bancable si quelqu'un est prêt à le financer, à partir de sources tant publiques que privées. En pratique, cela signifie qu'un bailleur de fonds tiendra compte à la fois des risques d'échec et des rendements futurs probables avant de prendre toute décision d'investissement. Les projets liés aux SfN sont souvent perçus comme ayant une plus grande incertitude quant à leur réussite, ce qui peut affecter leur « bancabilité »²⁸. Cependant, au fur et à mesure du renforcement de l'expérience et de la confiance dans les solutions fondées sur la nature, l'incertitude diminue. En outre, à court terme, cette incertitude peut être atténuée par la prise en charge de ces risques d'échec par les financiers du développement.

Les éléments qui influent sur la bancabilité des projets liés aux SfN comprennent leur profil de coûts et le profil de rendement. Comme la plupart des projets d'infrastructure, les solutions fondées sur la nature sont généralement associées à des coûts d'investissement initial relativement élevés. Par exemple, l'investissement dans des interventions visant à accroître la durabilité des plantations de thé par rapport à la production habituelle nécessitera un soutien financier plus important²⁹.

²⁷ <https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/documents/2020-021-En.pdf>

²⁸ <https://citiesclimatefinance.org/publications/what-is-bankability/#:~:text=A%20project%20is%20bankable%2C%20whether,financing%20to%20implement%20the%20project>

²⁹ https://www.ifc.org/wps/wcm/connect/5c60c3de-598a-461e-a3a5-119000c498ec/EMCompass_Note+92-Natural+Capital_web_FINAL+2020_updated.pdf?MOD=AJPERES&CVID=nqgxc2W

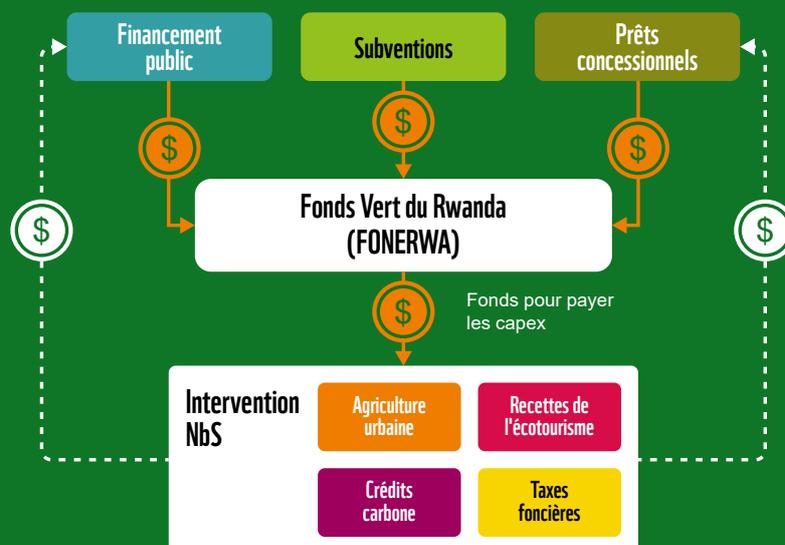
Il est donc nécessaire d'adopter des approches plus innovantes pour le financement des solutions fondées sur la nature à différentes échelles. Le *Cape Town Water Fund* est un exemple de partenariat public-privé (PPP) permettant d'accroître l'investissement dans les solutions fondées sur la nature. D'autres approches comprennent les produits financiers verts (obligations vertes) destinés à la couverture des coûts d'investissement ou les paiements pour les services écosystémiques (PSE) pour financer les coûts de maintenance à long terme. L'encadré 5 présente un exemple de modèle financier innovant pour les zones humides de Kigali. De nombreux pays d'Afrique exploitent déjà les avantages de l'investissement dans les solutions fondées sur la nature. Au Rwanda, le Fonds vert du Rwanda est en train de modéliser une Facilité d'investissement vert pour le Rwanda (RGIF) pour catalyser les investissements privés, en mettant l'accent sur le financement mixte.

La bancabilité des projets liés aux SfN est également renforcée lorsque les avantages connexes qu'ils procurent sont clairement exprimés. Il s'agit des avantages qui s'ajoutent à l'objectif principal d'un projet lié aux SfN. Par exemple, le programme « Working for Water » de l'Afrique du Sud vise à accroître la disponibilité de l'eau. Cependant, il fournit également des emplois et de meilleurs résultats pour la biodiversité. L'étude de cas de l'encadré 2 montre comment l'amélioration des moyens de subsistance agricoles permet également d'atténuer les effets du changement climatique. L'intégration d'avantages plus larges dans les solutions fondées sur la nature facilite la base de soutien et rend un projet plus bancable pour les financiers. Les mandats peuvent alors s'étendre au-delà du développement économique grâce aux avantages connexes tirés des financements complémentaires provenant d'autres sources.

ENCADRÉ 5 : UN MODÈLE DE FINANCEMENT POUR LA RESTAURATION DES ZONES HUMIDES DE KIGALI, AU RWANDA³⁰.

Le gouvernement rwandais, avec le soutien de la Banque mondiale et d'autres donateurs, prépare des plans de réhabilitation des zones humides urbaines dans le but de renforcer la capacité de protection contre les inondations, d'améliorer la qualité de l'eau et de la vie urbaine par la mise en place d'espaces verts récréatifs. Des modèles financiers pour des investissements à grande échelle dans les solutions fondées sur la nature ont été examinés pour l'appui au financement de la restauration et de la préservation des zones humides à Kigali, en particulier. La restauration des zones humides pourrait éventuellement être financée par des entités publiques, des subventions ou des prêts concessionnels par des institutions régionales de financement du développement, et en puisant dans le solde des trois T (taxes, tarifs et transferts).

Pour la mise en œuvre efficace des ressources, le Fonds national pour l'environnement du Rwanda (FONERWA) peut être utilisé pour attirer diverses sources de financement initial et canaliser ce financement vers des projets verts. Le Fonds peut s'employer à créer de nouveaux programmes par le biais d'approches de financement mixtes, tandis que les sources de revenus potentiels provenant de l'écotourisme, de l'agriculture urbaine et des taxes foncières peuvent être utilisées pour rembourser les fonds publics ou les prêts concessionnels. Ainsi, il peut fournir un mécanisme permettant de faire face aux coûts d'investissement initial et aux coûts de maintenance à long terme. Le Rwanda a également l'occasion de faire valoir que les interventions liées aux solutions fondées sur la nature séquestrent le carbone, ce qui lui permet de vendre des crédits carbone sur le marché mondial.



30 https://wwfint.awsassets.panda.org/downloads/waterways_to_resilience_naturebased_solutions_wwfabinbev.pdf

Un autre point d'action peut être la création d'une réserve de projets bancables liés aux solutions fondées sur la nature qui ont le potentiel d'attirer des financements provenant de sources multiples en raison des nombreux avantages que de tels projets offrent. La bonne gouvernance de ces projets est essentielle à la réalisation du potentiel des solutions fondées sur la nature dans l'activation de la relance verte en Afrique. La bonne gouvernance établit des structures et des processus aux niveaux mondial, national et local qui garantissent le fonctionnement d'un système. Elle comprend : le cadre juridique et politique ; les institutions ; et les processus et mécanismes. De nombreuses études ont mis en exergue des obstacles à la mise en œuvre des solutions fondées sur la nature découlant des facteurs de gouvernance. Ceux-ci comprennent la décision sur le thème, les intérêts et les parties prenantes pertinents, la transparence et la responsabilité³¹. Ces obstacles doivent être clairement pris en compte lors de la conception des projets liés aux solutions fondées sur la nature, avant leur mise en œuvre.

L'État a un rôle essentiel à jouer pour assurer la bonne gouvernance de la mise en œuvre des solutions fondées sur la nature. Il est responsable de la définition du programme national axé sur des solutions fondées sur la nature par le biais d'une politique et d'une stratégie cohérentes qui reconnaissent les multiples avantages des solutions fondées sur la nature. Cette démarche doit être soutenue par une planification et une mise en œuvre interdépartementales améliorées des programmes nationaux axés sur des solutions fondées sur la nature et par la garantie que les autres priorités sectorielles n'entrent pas en conflit avec ces solutions fondées sur la nature. Ils peuvent renforcer la sensibilisation et les connaissances des acteurs sur les solutions fondées sur la nature par le biais de la recherche appliquée, le soutien et l'éducation des gestionnaires des terres, les autres acteurs du secteur privé et de la société civile³².

L'engagement du secteur privé et de la société civile, à tous les niveaux et à toutes les étapes, permettra de mieux comprendre comment procéder à la mise en œuvre des solutions fondées sur la nature de manière équitable et répondre à leurs besoins. Cela encouragera la participation du secteur privé aux projets liés aux solutions fondées sur la nature, comme l'a démontré le *Cape Town Water Fund*. La société civile doit également s'engager à mobiliser la participation des populations à de tels projets, à leur conception et à garantir leur inclusion et leur légitimité.

Les institutions de financement du développement peuvent également jouer un rôle de catalyseur en soutenant la mise en œuvre des interventions liées aux solutions fondées sur la nature. Par exemple, en renforçant la base de connaissances sur le capital naturel pour des solutions fondées sur la nature et en aidant les pays à obtenir des financements et à atténuer certains des risques et des coûts associés aux solutions fondées sur la nature. Elles peuvent également servir à étendre la mise en œuvre à travers l'Afrique en communiquant les réussites des actions associées aux solutions fondées sur la nature pour appuyer une communauté de pratique

Dans l'ensemble, l'instauration d'un climat de confiance entre les partenariats des acteurs de la gouvernance des solutions fondées sur la nature sera essentielle à la réussite de leur mise en œuvre. Cela nécessite une compréhension des différents besoins, perceptions, compétences et connaissances. Le renforcement conjoint des capacités et l'apprentissage pour accroître la sensibilisation aux solutions fondées sur la nature et aux connaissances sur le capital naturel peuvent permettre de bâtir une vision commune des résultats les plus souhaitables pour les solutions fondées sur la nature. Cela améliorera considérablement les possibilités de concevoir des projets bancables et d'obtenir les fonds nécessaires à leur mise en œuvre³³, tout en offrant des alternatives viables aux « solutions habituelles » face aux défis du développement.



31 <https://www.adaptationcommunity.net/wp-content/uploads/2019/09/giz2019-en-eba-governance-study-low-res.pdf>

32 https://www.adaptationcommunity.net/wp-content/uploads/2018/07/EbA-South-Africa_v05-lr.pdf

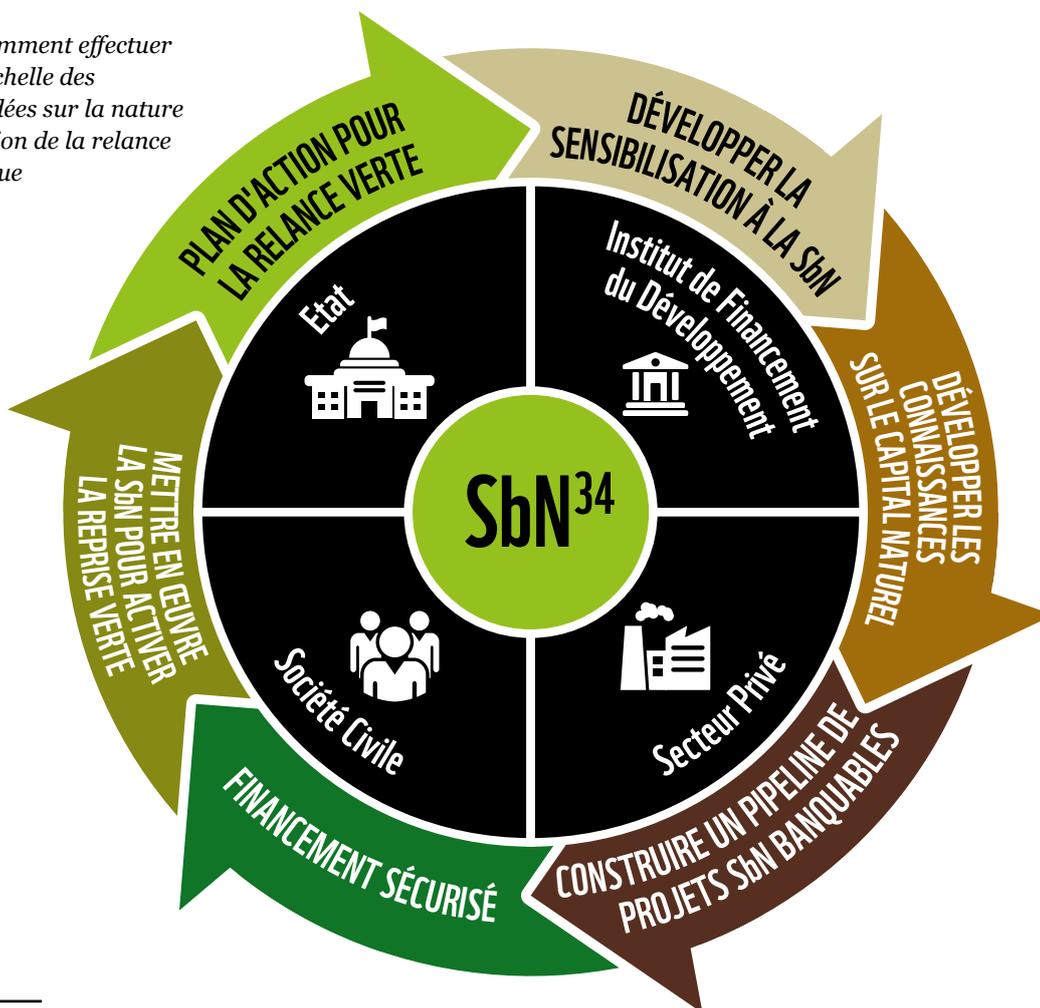
33 <https://www.adaptationcommunity.net/wp-content/uploads/2019/09/giz2019-en-eba-governance-study-low-res.pdf>

REMARQUES FINALES

Le Plan d'action de l'Union africaine pour une relance verte a donné un élan politique de haut niveau pour accélérer les actions en faveur d'une relance verte en Afrique. L'avantage concurrentiel de l'Afrique est qu'elle n'a pas besoin de partir de zéro, son capital naturel associé à une multitude de plans et de stratégies constitue une bonne base pour une relance économique verte durable et résiliente après la Covid-19. Les études de cas présentées dans ce document exposent le potentiel et l'opportunité de développer les approches fondées sur le capital naturel et les solutions axées sur la nature. Le moment est également opportun après l'adoption d'une définition normalisée des solutions fondées sur la nature par les États membres de l'Assemblée générale des Nations Unies, ouvrant la voie à une mise en œuvre plus large et à grande échelle des solutions fondées sur la nature.

Cependant, la bonne gouvernance est apparue comme un élément central pour activer la relance verte en Afrique. La figure 2 présente un résumé des principaux éléments nécessaires à la bonne gouvernance. Elle montre le rôle de la bonne gouvernance au sein de l'État, du secteur privé, de la société civile et des acteurs du financement du développement dans l'instauration de la confiance pour une mise en œuvre réussie des solutions fondées sur la nature. Elle met en exergue les actions nécessaires à la mise en œuvre des solutions fondées sur la nature à l'échelle requise en Afrique. De cette manière, la bonne gouvernance est présentée comme le moteur permettant d'activer et de réaliser une relance verte en Afrique dans le cadre des solutions fondées sur la nature. **Une relance qui est socialement inclusive, permet d'atténuer les risques environnementaux et produit de meilleurs résultats pour la nature.**

Figure 2. Comment effectuer une mise à l'échelle des Solutions fondées sur la nature pour l'activation de la relance verte en Afrique



34 La bonne gouvernance renforcera la confiance et le succès du NbS



© Green Renaissance / WWF-US



Working to sustain the natural world for the benefit of people and wildlife.

together possible™ panda.org

© 2023

© 1986 Panda symbol WWF – World Wide Fund for Nature (Formerly World Wildlife Fund)

® “WWF” is a WWF Registered Trademark. WWF, Avenue du Mont-Bland, 1196 Gland, Switzerland. Tel. +41 22 364 9111. Fax. +41 22 364 0332.

For contact details and further information, please visit our international website at www.panda.org